

choux de *dix-sept à quarante-neuf livres* et dont le diamètre dépassait *deux pieds*, des oignons d'*une livre et demie*, etc., etc. Les asperges, les tomates, le tabac se cultivent partout en plein air. Les melons réussissent à merveille : nous en avons vus qui avaient plus de trente pouces de pourtour.

A mesure que l'on remonte la rivière, la nature change d'aspect. Les bois s'éclaircissent et, bientôt, disparaissent pour faire place à la "prairie." Sur cette prairie, le sol conserve le même caractère de fertilité que celui des terres au bord des cours d'eau. C'est toujours *la même marnes végétale noire*, très friable, facile à travailler, riche en azote.

Dans la vallée de la rivière Rouge et dans la portion du Manitoba comprise entre les rivières Pembina, Assiniboine et Souris, on compte, actuellement, **11,977 fermiers**. Ceux-ci sont disséminés sur un territoire d'environ **9,000 milles carrés** dont les *six-dixièmes* sont encore en friche et à la disposition des immigrants.

Ces fermiers ont semé, en 1891, **527,010 acres en blé** ; **137,477 acres en avoine** ; **51,665 acres en orge**. (1)

L'ensemble de leur récolte s'est élevé à **1,333-352 minots de blé** ; à **8,378,940 minots d'avoine** ; à **1,839,273 minots d'orge** ! (2)

Ces chiffres représentent, pour chacun des produits mentionnés, un rendement, à l'acre, de **26 minots de blé** ; de **44 minots d'avoine** ; de **34 minots d'orge** !

Le sud de la Province n'est pas seulement

(1) L'acre contient 40 ares 47 centiares.

(2) Le poids du minot varie, pour chaque céréale ; sa capacité légale est de 36 litres 36 centilitres.